



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**12 | 2002**

**« Comme la lettre dit la vie »**

---

## Petite contribution à l'étude diachronique de l'orthographe à partir d'éditions anciennes des *Odes* de Ronsard (1550-1584)

Jacques Anis

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1275>

DOI : 10.4000/linx.1275

ISSN : 2118-9692

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2002

Pagination : 30-41

ISSN : 0246-8743

### Référence électronique

Jacques Anis, « Petite contribution à l'étude diachronique de l'orthographe à partir d'éditions anciennes des *Odes* de Ronsard (1550-1584) », *Linx* [En ligne], 12 | 2002, mis en ligne le 10 octobre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1275> ; DOI : 10.4000/linx.1275

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

---

# Petite contribution à l'étude diachronique de l'orthographe à partir d'éditions anciennes des *Odes* de Ronsard (1550-1584)

Jacques Anis

---

- 1 Pour marquer mon amitié à Michèle Perret, j'ai choisi de faire une petite incursion dans la diachronie. Pour corser la difficulté, j'aborde cette étude de graphématique sous un angle qui n'était pas au départ le mien, celui de l'orthographe, notion sur laquelle je ferai quelques propositions théoriques. Je ne pouvais pas remonter plus haut que le XVI<sup>e</sup> siècle, non seulement en raison de ma familiarité insuffisante avec les manuscrits et les incunables, mais aussi parce que l'orthographe implique sinon une normalisation absolue des graphies, au moins une tendance forte allant dans ce sens et aussi une recherche consciente de normalisation. Ce n'est le cas du français qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

## L'orthographe de Ronsard

- 2 Les hasards du programme de l'agrégation m'ayant confronté à l'orthographe de Ronsard par deux fois, le thème de cet article me tarabustait depuis quelque temps, d'autant plus qu'il rencontre aussi une interrogation sur l'objet orthographe.
- 3 Ronsard occupe une place singulière dans l'histoire de l'orthographe, comme le souligne Nina Catach, dont l'ouvrage consacré à l'orthographe de la Renaissance comporte un chapitre d'une vingtaine de pages (1968 : 108-127) comportant des comparaisons d'éditions (124-126) :

L'orthographe réformée primitive de Ronsard, elle-même remarquablement modérée et se tenant dans la lancée de la plus ancienne tradition graphique française, a joué dans notre histoire graphique un rôle qu'il serait vain de sous-estimer.

4 Dans l'ouvrage posthume de l'auteur sur l'histoire de l'orthographe publié en 2001, une section du chapitre consacré au XVI<sup>e</sup>, pp. 145-151, porte le titre « L'orthographe nouvelle ou "orthographe de Ronsard" ».

5 L'évolution du poète est par ailleurs ainsi décrite (op. cit. :122-123) :

De 1550 à 1565 environ, une bonne douzaine d'éditions (dont certaines collectives) paraissent dans la graphie réformée qu'il a choisie de façon somme toute assez cohérente pour l'époque, malgré les aléas des modifications d'éditeurs [...]. Puis lui-même se désintéresse de ses propres initiatives. [...] il ne quitte plus la Cour et son milieu de fervents catholiques, qu'il fait tout pour contenter [...]. Ce n'est plus le moment pour personne de flirter avec les usages des Protestants. Il corrige soigneusement les six éditions collectives parues jusqu'à sa mort en 1585 et l'on y retrouvera encore de nombreuses traces de son orthographe « panachée ». En revanche, après sa mort, ces traces disparaissent chez les grands éditeurs parisiens...

6 Ronsard se présente comme un réformiste modéré dans l'Avvertissement au lecteur de l'édition des *Odes* de 1550<sup>1</sup> :

*l'Avoi deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe de mon liure, la plus grand part des raifons de Louis Meigret, homme de sain & parfait iugement, qui a le premier ofé deffeiller ses yeus pour uoir l'abus de nostre écriture, sans l'auertissement de mes amis, plus studieus de mon renom, que de la uerite: me paignant au deuant des yeus, le uulgaire, l'antiquité, & l'opiniatre auis de plus celebrés ignorans de nostre tens: laquelle remonstrance ne m'a tant sçeu epouanter, que tu n'i uoies encores quelques merques de ses raifons. [...] Et si tu m'accuses d'estre trop inconstant en l'orthographe de ce liure, écrivant maintenant espée, épée, accorder, acorder, vétu, vestu, espandre, blasmer, blâmer, tu t'en dois collererer contre toi mêmes, qui me fais estre ainsi, cherchant tous les moiens que ie puis deservir aus oreilles du sçavant, & aufsi pour acoutumer le uulgaire à ne regimber contre l'équillon, lors que on le piquera plus rudement, montrant par cette inconstance, que si i'estoi reçu en toutes les saines opinions de l'orthographe, tu ne treuuerois en mon livre presque une feuille forme de l'escriture que sans raison tu admires tant; T'affurant qu'a la seconde impresion ie ne ferai si grand tort à ma langue que de laisser étrangler une telle uerité, sous couleur de uain abus.*

7 Le point qu'il développe le plus est celui du y :

*... je me suis hazardé de l'effacer, ne la laissant servir finon aus propres noms grecs, comme en Tethys, Thyeste, Hippolyte, Vlyffe, affin qu'en les uoiant, de prime face on connoisse quels ils sont, & de quel país nouvellement uenus uers nous, non pas en ces uocables abime, Cigne, Nimphe, lire, sire [...] lesquels sont déia reçeus entre nous pour François, sans les marquer de cét epouantable crochet d'y, ne sonnans non plus en eus que notre I en ire, simple, nice, lime. [...] Et si tu le vois encores en ce mot yeus seulesmēt, saiche que pour les raifons deffus mentionnées, obeiffant à mes amis, ie l'ai laïssé maugré moi, pour remedier à l'erreur auquel pourroient tumber nos scrupuleus uieillars, aiant perdu leur merque en la lecture de yeus, & de ieus...*

8 Il explique aussi que ce n'est que provisoire, avant qu'on adopte la proposition de Meigret de dissocier le I voyelle et le I consonne (notre J).

9 Mais il revendique aussi pour le poète une certaine liberté graphique :

*... tu ne treueras facheus si i'ai quelques fois chāgé la lettre E en A, & biēsouuēt, ôtans une lettre d'un mot, ou la lui adioutant, pour faire ma rime plus sonoreuse ou parfaite: certes telle licence a tousiours été concedée aus poèmes de longue alaine, ou de mediocre uertu...*

10 Il y reviendra dans l'*Abregé de l'art poétique françois* de 1565 (pp. 8-10), suggérant notamment (pp. 9-10) au disciple

*[d'] adiouster vn u, après vn o, pour faire ta ryme plus riche & plus fonante, comme troupe pour trope, Callioupe pour Calliope.*

- 11 Notre corpus est constitué par sept versions de l'*Ode au Roi* (« Comme un qui prend une coupe... »), qui ouvre le recueil dans l'édition de 1550, d'après les éditions parues du vivant de l'auteur (1550, 1555, 1560, 1571, 1573, 1578, 1584)<sup>2</sup>.
- 12 Nous mènerons la description dans le cadre de la graphématique autonome (Anis 1983, 1984, 1988a, 1988b, 1998).
- 13 Nous considérons qu'il y a dans le système graphique français trois types de graphèmes :
- les alphagrammes, graphèmes alphabétiques, unités purement distinctives, manifestées par une lettre ou une lettre accentuée : / « a, à, â, b, c, ç, d, e, é, è, ê, f, g, h, i, î, j, k, l, m, n, o, ô, p, q, r, s, t, u, û, û, v, w, x, y, z »/.
  - les topogrammes, graphèmes punctuo-typographiques, qui contribuent à la production du sens, en tant qu'organisateur de la séquentialité et indicateurs syntagmatiques et énonciatifs ; les topogrammes qui se manifestent de manière discrète dans la chaîne graphique sont dits *détachés*, ce sont les signes de ponctuation ; les autres, qui se surimposent aux séquences alphagrammiques, sont dits *liés*, ce sont les attributs graphiques minuscule/capitale, romain/italique, normal/gras.
  - les logogrammes, graphèmes rattachés à une unité significative : il s'agit des chiffres, des opérateurs arithmétiques et des symboles conventionnels (comme \$ ou §), qui alternent avec la notation alphabétique dont ils constituent en quelque sorte des abréviations ; on peut considérer comme des quasi-logogrammes les sigles, les « logos » (manifestés par un « effet » surimposé à une séquence alphabétique), certains pictogrammes. (1998 : 15)
- 14 Le graphème alphabétique est une classe abstraite de réalisations matérielles ou *graphes* (Pulgram, 1951) : / » a »/ (barres obliques et guillemets français sans les espaces habituelles), lire « le graphème a ») peut se réaliser de multiples manières : a, a , a, A, a, a, a , A ... Une part de la variation est liée à la combinaison du graphème avec un topogramme lié : / » a »/ + /CAPITALE/ + /ITALIQUE/ donne A (figure 1) ; mais une part semble relever des sémiotiques graphiques. La variation introduit un continuum entre forme et substance qui débouche sur la graphétique<sup>3</sup>. On peut s'interroger par exemple sur le statut de la ligature.

## Comparaison des versions

- 15 La comparaison ne sera évidemment pas exhaustive, d'autant moins qu'il existe un certain nombre de variantes textuelles.

### Caractéristiques communes à toutes les éditions

- 16 Bien que cet article ne traite que d'orthographe, nous inclurons quelques éléments sur la composante topogrammique.
- 17 a) alphagrammes
- Indistinction graphémique de i j et u v, qu'on peut noter / « i »/ et / « u »/<sup>4</sup>.
  - Ainsi le pronom de première personne élidé que nous écrivons *j'* s'écrit *i'* (v. 11) et vin *uin*
  - Le / « u »/ majuscule est tjrs écrit "v" le / « u »/ minuscule a éventuellement les alllographes "v" et "u"
  - Utilisation de l'accent aigu en dernière syllabe *é*, comme dans *touché* (21)
  - Utilisation de l'accent grave sur la préposition *à* et quelques autres mots, mais jamais sur le *e*
  - Aucun accent circonflexe<sup>5</sup>

- Persistances des s entravés muets : *croistre* (54)
- Utilisation du c cédillé : *commençoient*
- Allographie pour les s minuscules s courte (seulement en finale) et ʃ longue (toutes positions)
- Ligatures : graphémique pour la conjonction *et* : & (ne peut pas être utilisée si le contexte graphique exige une majuscule initiale : ex : au début du v. 3 « Et de rang... » ; la typographie permettant la reconnaissance des deux graphèmes, on ne peut pas pour cette époque en faire un logogramme) ; graphétique pour “ct”, “st”, “ss” “sp” (éventuellement “fi” 1550)
- Morphologie : absence de s dans des formes verbales (*je vien*, v. 15, 1555 et éd. suivantes, impératif *di*, v.22, 1555, 1560, puis *dy*, 1571 et suivantes)

#### 18 b) topogrammes

- L'italique, non marquée, est utilisé pour le texte courant, le romain pour la titraille<sup>6</sup>
- Majuscule en début de vers
- Majuscules emphatique (ex. *Roi*, *Nectar*)
- Lettrine en début de texte
- Usage des deux points comme ponctuation moyenne

### Description de chacune des éditions

19 Nous décrivons complètement l'édition princeps, et indiquons ensuite ce qui change. Nous signalerons de l'astérisque les formes de mots qui ne figurent pas dans les éditions précédentes

#### 20 1550 (voir figure en annexe)

- Aucun y en finale ou en position intérieure (*lire* pour l'instrument de musique, 34) mais à l'initiale dans *yeus* (17)
- e barré<sup>7</sup> pour indiquer l'élision<sup>8</sup> : *donne à boire à la troupe* (3)
- accent aigu dans la séquence *ée* : *rousée* (5), *arousée* (6) ; aucun autre : *ecris* (30), *desire* (16)
- incohérences ou erreurs sur le à : là pour la : *Pour la tirer dans les cieus* (20) *Qui n'obëist qu'a ma loi* (28)
- tréma sur le e dans *obëist* (28) *poëtiques* (31)
- graphies vocaliques différentes de l'orthographe moderne : *rousée* (6), *arrousée* (7), *meillieu* (38)
- tilde pour une occurrence de *en* : *commēncera* (36) mais *commençoient* (32)
- cédille pas seulement devant o, a, u (voir ci-dessus)
- en finale on ne trouve que s, jamais x ou z : *Heureus* (11, 12), *cieus* (20)
- consonnes doubles : *apparoistre* (17), *apperçoit* (31), *mettre* (= mètre) (36) et *mettre* (37) simple dans *arousée* (6)
- pas de variante pour le graphème / « u »/ toujours “u” et jamais “v”
- une ligature *st* avec s longue *apparoifstre* v.(17), les autres avec s courte, notamment *apparoistre* (54) et *croistre* (55)

#### 21 1555

- y en finale : *Roy* (25), *ay* (37) *Henry* (35) à l'intérieur : *lyre* (34)
- accent aigu sur e également dans des positions non finales : *décoché\** (21) *écriis* (30) *étonnent\** (43) *dépiter\** (45) mais pas dans *desormais* (19) ou *reioui\** (33) *atèignent* (46)
- maintien de l'omission du grave sur la préposition à (28) – l'erreur inverse disparaissant avec le mot concerné
- graphies vocaliques : *meillieu* (38) *obli\** (20)

- tilde pour *n* dans *dôt* (6), mais pas dans *commencera* (36)
  - pas de cédille dans ce même mot
  - pas de géminée dans *embelissoient* 30 *metre* 36 (ainsi différencié du verbe *mettre*, 37) *souffrira*\* (19) géminée dans *arrosée* (6)
  - *flans* 52 au lieu de *flancs*
  - variante *v* à l'initiale : *vn* (1) *verse* (3)
  - *estre*, qui remplace *apparoistre* au v. 17, a une ligature en *s* courte
- 22 1560
- Pas de *y* en finale, mais à l'intérieur dans *lyre* (34)<sup>9</sup>
  - Disparition du *e* barré
  - Nouvelle occurrence de l'accent aigu dans *étonnent* (43) ; disparition de celui de *ateignent* (46)
  - Disparition du tréma d'*obeift* (28) et de *poétiques* (31) et adjonction dans *reioüi*
  - Introduction d'un *s* graphique dans *obeift*
  - graphies vocaliques : *oubli* 20 *milieu* (38)
  - Aucun tilde
  - Toutes les ligatures en *st* ont l'*s* longue : *estre* (17) *obeift* (28) *espérance* (30) *apparoistre* (55) *croifstre* 56
- 23 1571
- *y* à la finale absolue dans *Roy* (9) *oubly* (20) *dy* (22) *parmy* (24) *loy* (28) *Henry* (35) *ay* (37)
  - rétablissement de *à* (28)
  - disparition de l'accent aigu et réintroduction d'un *s* dans *escrits* (30)
  - réintroduction du *s* dans *refiouy* (33)
  - différenciation par l'accent aigu de *mètre* (36) (= mètre) et *mettre* (37) (= mettre)
  - tréma sur *poétiques* (31) mais éliminé de *obeist* (28) et *refiouy* (33)
  - graphie vocalique : *milieu* (38)
  - *x* dans *doux* (8) *heureux* (11, 12) *ceux* (44), *z* dans *ilz* (= ils, 43, 44) *filz* (48)
- 24 1573
- *y* en finale non absolue : devant *e* muet dans *commençoient* et *finissoient* (50) mais pas devant *s* *Rois* (42)
  - disparition de l'accent aigu de *depiter* (45) et remplacement par *s* dans *estonnent* (43)
  - rétablissement du tréma sur *refioüy* (33) adjonction sur *louanges* (34)
  - disparition du *s* de *toujours* (56)
  - forme fautive *obei* (?)
  - disparition des *z* finaux
- 25 1578
- *y* en finale absolue consolidé : *moy*\* et *reply*\* (17) devant *s* final *obeyft* (28) *refiouys*\*(33) mais éliminés dans la terminaison verbale de l'imparfait *commençoient* et *finissoient* (50)
  - disparition de l'accent aigu devant *e* muet : *rosee* (5) *arrousee* (6)
  - disparition de l'accent aigu et introduction d'un *s* graphique dans *descoché* (21), introduction d'un *s* graphique dans *depiter* (45)
  - disparition du tréma de *refiouys*
  - rétablissement de la consonne pénultième dans *flancs* (52) et dans *toujours* (56)
  - *a* graphique au lieu de *e* dans *atignent* (46)
  - géminée dans ce même mot
- 26 1584
- disparition de l'accent aigu de *metre* (= mètre)

## Synthèse

- 27 Nous retrouvons la coupure chronologique proposée par Catach – *circa* 1565 – puisque que les éditions de 1550, 1555, 1560 représentent une orthographe modernisée qui a plutôt tendance à s'affirmer au cours du temps, alors que les éditions suivantes traduisent un retour de plus en plus marqué vers l'orthographe traditionnelle.
- 28 La comparaison la plus pertinente doit se fonder sur l'ensemble des éditions de la première période d'une part (état désigné par M) et l'édition de 1584 d'autre part (T). Nous nuancerons ultérieurement l'analyse.
- 29 Voici les points cruciaux :
- 30 Le y n'est utilisé dans M que pour les mots grecs (tradition issue du latin), donc avec un statut graphémique, mais dans T c'est la variante marquée de *i* en syllabe finale, systématiquement en finale absolue, sporadiquement ailleurs : *obeyst* (28) mais *Rois* (42).
- 31 Le *e* accentué – de l'aigu seulement (mais le système actuel des accents ne s'est institué qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>) – qui tend à s'installer en position intérieure dans M n'existe dans T qu'en syllabe finale. Corrélativement, le *s* graphique se réinstalle souvent : *refioui* (33), *estonnent* (43)
- 32 En ce qui concerne les consonnes muettes en général, le clivage est moins marqué, quoique T en comporte un peu plus.
- 33 La concurrence entre *s* et *x* à la finale perdue en T alors que M généralise *s*.
- 34 Pour nuancer ce tableau, la comparaison met aussi en lumière la prudence du modernisme graphique de Ronsard, qui tout en proclamant son accord avec les réformateurs, est très éloigné de la totale remise à plat qu'ils prônent : non seulement il ne remet pas en question la polyvalence phonographique du *c* ou du *s* et conserve les digrammes et trigrammes traditionnels<sup>11</sup>, mais il simplifie rarement les géminées. Et à l'inverse, quand il revient à la tradition, il en évite certains excès : ainsi il ne retient pas finalement le *z* du pluriel pour *ils* et *filz*.
- 35 Par ailleurs, ses critères restent ceux d'un poète, non d'un savant. Il confond parfois le graphisme et le son quand il estime (voir à la fin de notre première section la citation de l'Abrégé) que *troupe* offre une rime plus « sonoreuse » que *trope*. En l'occurrence il écrit *rousée* et *arrousée*. La consultation de la base Frantext du CNRS (dont le corpus de textes du XVI<sup>e</sup> est trop limité pour être scientifiquement représentatif, mais dont les résultats sont quand même indicatifs) témoigne d'une variation graphique<sup>12</sup> : *rosée* l'emporte de peu sur *rousée* (12 contre 10), *arrouser* domine assez nettement *arroser* (30 contre 18). Malheureusement, le corpus ne contient que deux œuvres de Ronsard (*Le second livre des Amours* et les *Sonnets pour Hélène*) et on n'y trouve qu'une occurrence du nom, écrit *rosée*<sup>13</sup> ; pour le verbe, sur six occurrences, quatre présentent la graphie simple.
- 36 Le /o/ à l'initiale se ferme en /u/ vers la fin du xii<sup>e</sup> (le TLFi d'ATILF donne *rose* au XI<sup>e</sup>, *rousee* fin XII<sup>e</sup>). Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup>, la réforme érasmiennne qui tend à dissocier la prononciation du latin et de celle du français, restituant dans la prononciation du latin le /o/ original, influence l'orthographe et la prononciation du français, poussant à la réfection savante du /o/ et engendrant des variations graphiques et phoniques comme *rousée/rosée*, *oubli/obli* (nous avons trouvé dans notre Ode *obli* (20) en 1550 et 1555, *oubli/y* ensuite), *fournis/formis* (sur lequel hésite Marot, comme le note

Gugenheim (1973 : 17)). Les lettrés se diviseront entre ouïstes et non-ouïstes et ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> que certaines graphies qui nous sont familières se fixent : *pourtrait* supplante *portrait*, *soleil souleil*, *rosée rousée*, et à l'inverse *fourmi formi* et *oubli obli*<sup>14</sup>.

- 37 L'oscillation entre les deux timbres et les deux graphies, que l'on constatait aussi pour /a/ et / ε / et *a* et *e*, que nous ne trouvons pas dans le poème, mais à laquelle Ronsard faisait allusion dans le passage de l'Avertissement cité dans la section 1, et que nous trouvons dans ce même texte (*merques* pour *marques*) ouvrait au poète un espace de liberté<sup>15</sup>.
- 38 Même si nous sommes conscient des limites de cette étude : il n'agit que d'un petit coup de sonde dans les données, elle servira de point de départ à quelques propositions théoriques.

## Propositions théoriques

- 39 On proposera de distinguer deux objets, au sens althussérien d'objet de connaissance. La graphématique étudie le système graphique à partir des données des corpus écrits étudiés d'un point de vue synchronique. La linguistique de l'orthographe étudie la genèse et l'institutionnalisation des systèmes graphiques.

- 40 C'est en ce sens que nous lisons la proposition de Vachek (1987 : 94).

... orthography must not be identified with written language, or, more exactly, with the written norm of language. In reality, orthography should be defined as a set of rules to be employed for the purpose of switching over from the spoken utterances to their written counterparts. More popularly, it might be called a bridge leading from the spoken to the written norm.

[... l'orthographe ne doit pas être assimilée à la langue écrite, ou, plus exactement, avec la norme écrite de la langue. En réalité, on devrait définir l'orthographe comme un ensemble de règles utilisées pour convertir les énoncés oraux en leurs contreparties écrites. Plus simplement, on pourrait l'appeler un pont menant de la norme parlée à la norme écrite.]

- 41 Si l'on a à faire à un système graphique de type alphabétique, c'est dans ce cadre que se situe l'étude des correspondances phonèmes-graphèmes. On rejoint ici le point de vue de Haas (1976 : 146) sur le graphème :

The designer of a derived script, or the learner of it, may quite legitimately be said to be referring to the spoken units to which he assigns the graphic characters ; and these characters may then be said to have « referential meaning ». But these references or meanings do not enter the structures, and do not contribute to the meanings of the utterances, spoken or written ; a message in either medium is intelligible independently of the other. Whereas the reference of the written word *cat* enters the semantic structure of *The cat sat on the mat*, and similarly the spoken word [kæt] enters the semantic structure of the corresponding spoken sentence, the references of the letter <c> to the sound [k], of <a> to [æ], etc. do not enter the structures of either sentence. The relations that characterise the word *cat*, spoken or written, as a *semantic constituent* of sentences, are *intralingual* (intrasystemic) ; *cat* has a referential meaning that contributes to the meanings of the utterances in which it occurs. But the references of <c> to [k], <a> to [æ], etc. are *interlingual* (intersystemic) ; they do not contribute to the meanings of the sentences in which either the sounds [k], [æ], etc. or the graphemes <c>, <a>, etc. occur. For the *user* of an established script, the designer's references are transformed into rules of optional translation.



- 42 Je serais tenté de dire que l'orthographe relève essentiellement du point de vue diachronique et nécessite la prise en compte de nombreux paramètres externes : métalinguistiques et métacommunicationnels, culturels, sociaux.
- 43 Comme une première esquisse de cadre théorique, je formalise un peu l'état de ma réflexion.
- 44 L'orthographe est un état stable reconnu socialement des relations entre les formes de la langue parlée et les formes de la langue écrite. Dans le cas d'un système d'écriture alphabétique, cet état est le résultat d'une sélection parmi un ensemble de formes graphiques conformes aux correspondances phonographiques licites (envisagées au niveau graphèmes-phonèmes et phonomorphes-graphomorphes). Cette sélection ne constitue pas un système formalisable, mais est le produit
- 45 a) d'une dynamique interne reposant sur l'interaction entre le principe de simplicité, le principe de différenciation, le principe de similitude, le principe de redondance et le principe de conservation. Le principe de simplicité tend à rendre bi-univoque les relations phonèmes-graphèmes – en augmentant ou diminuant le nombre de graphèmes – et à réduire le nombre de correspondances possibles ; le principe de différenciation distingue les formes homophones et privilégie les graphies longues et/ou marquées ; le principe de similitude homogénéise les graphies des morphèmes lexicaux et grammaticaux ; le principe de redondance réitère les marques grammaticales ; le principe de conservation maintient les graphies traditionnelles.
- 46 b) de l'intervention consciente et inconsciente des agents sociaux : institutions étatiques et para-étatiques (Académies), chercheurs dans différentes disciplines académiques (linguistes, littéraires, psychologues, didacticiens...), lexicographes, typographes, écrivains et journalistes, informaticiens...
- 47 Comme le montre brillamment Bernard Cerquiglini dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'histoire de l'orthographe de 1150 – période considérée par le courant réformiste comme un âge d'or – à 1694, date d'édition du premier dictionnaire de l'Académie, les représentations sur la langue jouent un rôle décisif :
- Pleine de céduilles et de fureur, l'histoire de l'orthographe française est avant tout une bataille des idées. Si la graphie est bien une représentation, elle transcrit moins des sons qu'une image de la langue, une conception de l'écriture, une théorie du signe. La querelle lui est donc constitutive, qui met en jeu l'oral et l'écrit, l'usage et la raison, la mémoire et l'oubli (Cerquiglini 1996 : 9)
- 48 Les grands historiens de l'orthographe Brunot, Beaulieux, Catach sont aussi des militants « réformistes ». Leurs ouvrages sont marqués par cet engagement et la vision qu'ils proposent devrait sans doute être complétée par d'autres points de vue. C'est ainsi que Cerquiglini, se démarquant de Beaulieux, écrit :
- La graphie n'est plus la gaze légère recouvrant et dévoilant la parole vive ; elle est une forme de la langue. La "détestable écriture" de la fin du Moyen Age traduit une réflexion sur le processus graphique ; elle met en oeuvre un caractère constitutif de l'orthographe française : le principe de distinction. Les mots acquièrent une individualité, ils retrouvent également une famille. Autre information fournie à l'œil : l'appartenance morphologique ou lexicale du terme considéré. Ébauche de description de grammaticale, empirique et plastique : la graphie rend distinctive les formes qu'elle trace en les replaçant au sein des micro-systèmes dont elle relève : *je bats* prend la consonne de dérivation, *briefve* garde l'*f* du masculin, etc. La langue se replie sur elle-même, pour saturer l'espace écrit, lui donner ordre et raison : le recours aux graphies latines est moins un ressourcement (étymologisation) qu'un

aspect de ce large processus qui homogénéise les images graphiques, en les indexant à des formes connues, au sein du français ou par inscription du latin, norme culturelle de chaque lecteur. Tout cela relève d'une intention de lisibilité, par le biais de procédés professionnels, propres à la graphie manuscrite, éventuellement opaque à la phonie ; il peut s'agir aussi d'un désir ornemental. (op. cit. : 34)

- 49 Le point de vue que nous tentons d'adopter est assez proche de celui de Cerquiglini. Nous ne prétendons pas à une totale originalité. Gak évoquait déjà pour l'orthographe française l'interaction de plusieurs « principes » (1976, chapitre II pp. 51-67), ainsi hiérarchisés :
- principes 1) phonétique ; 2) phonético-graphique ; 3) morphologique ; 4) étymologique ; 5) traditionnel ou historique (p. 65).
- 50 Par la suite, N. Catach évoque les aspects *idéographiques* de l'orthographe (par ex. 1978 : 20) et propose avec l'équipe HESO le pluri-système (op.cit. : 58) avec ses *phonogrammes*, *morphogrammes* et *logogrammes*, cadre théorique de la description détaillée de l'orthographe française menée dans l'ouvrage de 1980.
- 51 Plus généralement, DeFrancis évoque le « principe de dualité » :
- All writing systems convey meaning by two means. The first is by the use of symbols which represent sounds and function as surrogates of speech. The second is by the use of symbols that add nonphonetic information.  
[Tous les systèmes d'écriture véhiculent le sens par deux moyens. Le premier par l'usage de symboles qui représentent les sons et fonctionnent comme des substituts de la parole ; le second par l'usage de symboles qui ajoutent des informations non phonétiques.] (1989 : 46)
- 52 J'aimerais toutefois rattacher ma réflexion à la graphématique des usages que j'ai proposée dans un article consacré à la ponctuation dans les dialogues télématiques (1995). Je postulais un continuum entre *usage* et *système*, en m'inspirant de la linguistique cognitive de Langacker (1987) et j'évoquais les modèles connexionnistes (RUMELHART, D., McCLELLAND, J. and the PDP Research Group 1986). Les principes évoqués plus haut figurent dans un ensemble de contraintes à satisfaire et la solution consiste dans un état localement optimal qui satisfait aux contraintes les plus fortes.
- 53 Ce cadre peut s'appliquer tant à la convention orthographique elle-même qu'aux situations concrètes de production d'écrits. Dans ces dernières, la convention orthographique est une contrainte parmi d'autres et son poids varie notamment selon le caractère formel de la situation, selon l'espace graphique spécifique, selon le temps disponible, etc.

## Esquisse d'application

- 54 Pour ce qui est de l'orthographe française, l'histoire a imposé l'alphabet latin, qui offrait un nombre déterminé de graphèmes. L'histoire de l'écriture montre la répugnance des adaptateurs d'un système d'écriture emprunté (cas de figure qui est finalement le plus général) à créer de nouveaux graphèmes. On cite l'échec de l'empereur Claude voulant inventer de nouvelles lettres. Les trois lettres que nous avons ajoutées à l'alphabet latin ne sont pas des créations ex nihilo (variantes graphiques du i et du u, « double V ») et l'adjonction de diacritiques aux lettres existantes est un compromis, pourtant ces innovations ont mis des siècles à s'imposer<sup>16</sup>. La *diglossie* latin-français des origines, puis le *bilinguisme littéraire*<sup>17</sup> influencent comme on l'a vu non seulement l'orthographe mais aussi la prononciation du français. Quand la diglossie a disparu, l'influence du latin a

persisté à travers les néologismes savants. D'autre part, le changement phonétique étant lent, inconscient et ayant une certaine cohérence, la réinterprétation phonétique des graphies stabilisées se fait pour une grande part sans heurts, même si elle aboutit à utiliser le même graphème pour /k/ et /s/ ou /g/ et /φ/.

- 55 Le point de vue des tenants d'une orthographe phonologique est parfaitement utopique, il a aussi le défaut de méconnaître la matérialité de l'écriture et les impératifs de lisibilité, mis en évidence dans l'orthographe du moyen français par N. Catach, reprenant les suggestions de M. Cohen (1978 : 20-21) et B. Cerquiglini (voir citation *supra*). On doit aussi admettre que la variation régionale et générationnelle rend délicate l'adéquation des correspondances. L'orthographe contribue aussi à la standardisation de la langue parlée. On sait aussi qu'au fur et à mesure des progrès de l'alphabétisation, le phénomène de la prononciation orthographique ou « effet Buben » a pris plus d'ampleur et devient aussi un facteur de régulation inconscient<sup>18</sup>.
- 56 Pour revenir à l'étude diachronique, le phonocentrisme génère des jugements de valeur sans nuance, dont il serait peut-être utile, au moins à titre heuristique, de prendre le contre-pied.
- 57 Il est un point qui rend perplexe le linguiste d'aujourd'hui : comment pouvait-on se passer dans l'écriture de la distinction entre deux phonèmes très différents, notamment quand il s'agit de phonèmes vocaliques et consonantiques : /y/ vs /v/, /i/ vs /φ/. Pour le comprendre, il faut partir du fait qu'en latin, les lettres *i* et *u* notent à la fois les voyelles et les semi-voyelles, qui peuvent avoir un statut consonantique. A l'initiale, on a nécessairement /j/ et /w/, qui vont donner au terme de l'évolution phonétique /φ/ et /v/, donc cette position, pour les mots issus naturellement du latin, n'est pas ambiguë<sup>19</sup>. Le /φ/ français provenant d'autres phonèmes est en général noté par *g*. La position qui pose des problèmes pour le /« i »-/ φ/ est la position interne, qui existe pour certains mots composé comme *deia* (déjà) ou *reioiur* (réjouir). Or on voit qu'un /i/ est impossible dans ces environnements. En fait, même après l'introduction du *j*, on est confronté à une autre difficulté : comment noter la semi-voyelle /j/, par exemple dans *aieul* ? d'où l'adjonction du tréma : *aiëul*. On sait que par la suite, on utilisera le *y* au lieu du *i* quand ce *i* figure dans un digramme et qu'on doit prononcer ensuite un /j/ : *paier* -> *payer*, *voiage* -> *voyage*. Le *u* créait sans doute plus de problèmes d'ambiguïté, sauf dans la séquence *uu*, qui ne peut correspondre à deux voyelles : *treuue* est nécessairement *treuve* (à défaut de \**trevue*<sup>20</sup>). Mais *uis* peut être *vis* le visage ou *uis* la porte, *uile* l'adjectif *vile* ou le nom *uile*, d'où les *h* diacritiques qu'on trouve dans *huis* et *huile* – alors que les étymons sont *ostium* et *oleum*. L'adjonction d'une lettre étymologique servant de diacritique permet de différencier *febue* (fève) et *feue*, dans la mesure où *bu* tend à fonctionner comme digramme pour /v/<sup>21</sup>. Cerquiglini évoquait dans notre citation *briefue*, la reprise du *f* du masculin dans une série d'adjectifs devait aussi générer un digramme *fū*. Bien sûr ces séquences restent hors contexte ambiguës, mais lire n'est pas un déchiffrement purement mécanique ! Sporadiquement, au XVI<sup>e</sup>, on utilisait le tréma, qui signalait le statut vocalique – *reioiïi* (1560, v. 33), *loüanges* (1571-1584, v.34).
- 58 L'utilisation de consonnes graphiques comme diacritiques pour dissocier le /E/ et le *e* central devenant caduc, si elle a été éliminée dans le cas du *s* intérieur – *dépiter* au lieu de *despiter* – par la généralisation des accents, demeure une caractéristique importante dans l'orthographe moderne : nous écrivons *elle* et pas *èle*, *effrayer* et pas *éfrayer*.

- 59 Quant au y utilisé comme *i legibilior*<sup>22</sup>, les caractéristiques de l'écriture gothique ont joué un rôle essentiel. L'existence d'une variation graphique conditionnée n'est pas en soi une faiblesse du système. Évidemment, le développement des écritures humanistiques, avec leurs lettres bien détachées, rendra inutile ce procédé<sup>23</sup>.

## Réflexions conclusives

- 60 Nous avons dit que l'orthographe comportait en soi une dimension diachronique. Mais si on se livre à une étude diachronique, on rencontre une aporie, dans la mesure où, pour étudier les relations entre langue écrite et langue parlée, on ne dispose que d'indices précisément fondés sur l'orthographe elle-même.
- 61 Nous voudrions soulever cependant un autre problème plus fondamental. Comment s'opère le changement orthographique ? Il semble qu'un blocage se soit produit depuis l'édition de 1835 du *Dictionnaire de l'Académie*. Cette institution, dont le fonctionnement est trop lent pour répondre aux besoins linguistiques engendrés par l'accélération du développement scientifique et technique, n'est plus capable de mettre en œuvre des aménagements de l'orthographe, en revanche le lobby conservateur qui l'a en partie infiltrée s'est appuyée sur elle pour résister aux rectifications proposées en 1991 par des linguistes à la demande d'un pouvoir politique, qui, après avoir tenté de reprendre la main, a reculé quelque peu piteusement<sup>24</sup>. Quand les documents imprimés sont aussi nombreux et que la norme s'est fossilisée, il semble un peu utopique de croire comme les militants des Rectifications de 1991 que les changements introduits à titre de variantes dans les dictionnaires fassent petit à petit leur chemin. D'un autre côté, le développement d'un registre familier de l'écrit induit par la communication électronique et caractérisé par sa tolérance à la variation graphique peut contribuer à la fonte de la banque orthographique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### 1) Textes de Ronsard :

Éditions des Odes consultées (l'astérisque indique notre corpus d'étude)

- 1550\*

LES QVATRE PREMIERS/livres des Odes de Ronsard.//Ensemble son Bocage, pp. 1a, 1b, 2a  
Num. BNF de l'éd. de Paris : Guillaume Cauellart ; Cote BNF Rés. Ye-4769

- 1555\*

LES/QUATRE PREMIERS/LIVRES DES ODES DE/P. DE RONSARD/Vandomois, //Dédiés au Roy, pp. 1a, 1b, 2  
Num. BNF de l'éd. de Cambridge (Mass.) : Omnisys, [ca 1990]. Reprod. de l'éd. de Paris : chez la veufve Maurice de la Porte ;Cote BNF Rés. p-Ye-126

## • 1560\*

LES/ODES DE P. DE/RONSARD GENTIL-/HOMME VAN-/DOMOIS,/AU ROY HENRI II DE CE NOM./  
TOME SECOND. [des Œuvres ], pp. 10 b 11a 11b  
Num. BNF de l'éd. de Paris : Gabriel Buon ; Cote BNF Rés. p-Ye-217

## • 1571\*

LES/ODES DE P. DE/RONSARD GENTIL-/HOMME VANDOMOIS,/AU ROY HENRI II DE CE NOM./  
TOME DEVXIESME. [des Œuvres ], pp. 33-35  
Num. BNF de l'éd. de Paris : G. Buon ; Cote BNF Rés. Ye-1884

## • 1573\*

LES/ODES DE P. DE/RONSARD GENTIL-HOMME VAN-/DOMOIS,/AU ROY HENRI II DE CE NOM./  
TOME DEVXIEME. [des Œuvres ], pp. 33-35  
Num. BNF de l'éd. de Paris : Gabriel Buon ; Cote BNF Rés. p-Ye-352

## • 1578\*

LES/ODES DE P. DE/RONSARD GENTIL-/HOMME VAN-/DOMOIS,///AU ROY HENRI II DE CE NOM./  
TOME DEVXIEME. [des Œuvres ], pp. 22-24  
Num. BNF de l'éd. de Paris : Gabriel Buon ; Cote BNF ; Rés. p-Ye-356-360

## • 1584\*

LES ŒVVRES DE/P. DE RONSARD/GENTILHOMME/VANDOMOIS//Reueues, corrigees &  
augmentees/par l'Autheur, p. 276  
Num. BNF de l'éd. de Paris : G. Buon, Cote BNF Rés. Ye-190

## • 1609

LES/OEVVRES/DE PIERRE DE/RONSARD/GENTILHOMME/VANDOMOIS PRIN-/CE DES POETES/  
FRANÇOIS//Reueues et augmentees, pp. 334-335  
Num. BNF de l'éd. de Paris : Nicolas Buon ; Cote BNF Rés. g-Ye-208

## • 1973

*Œuvres complètes*, I, *Odes et Bocage de 1550*, tome I, édition critique avec introduction et  
commentaire de Paul Laumonier, Société des textes français, Paris, Didier Erudition, pp. 61-65

b) *Textes théoriques*

« Suravertissement au Lecteur » (in *Odes*, 1550)

*Abbrege de l'art poëtique françois* : à Alphonse Delbenne ; Num. BNF de l'éd. de Paris : G. Buon, 1565 ;  
Cote BNF Rés. Ye-202

**2) Références théoriques :**

ANIS, J. (1983) « Pour une graphématique autonome », *Langue française* 59, Le signifiant  
graphique, J. A. (éd.), 31-44.

- (1984) « La construction du graphème et ses enjeux théoriques », *Archives et documents de la  
Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage*, n°5, 1-45.

- (1988a) « Une graphématique autonome ? », Catach (éd.), 213-223.

- (1988b) *L'écriture : théories et descriptions*, avec la collaboration de Jean-Louis Chiss et Christian  
Puech, Bruxelles : De Boeck-Wesmael.

- (1998) *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Paris/Bruxelles : De Boeck.

ARRIVÉ, M. (1993) *Réformer l'orthographe ?*, Paris : PUF.

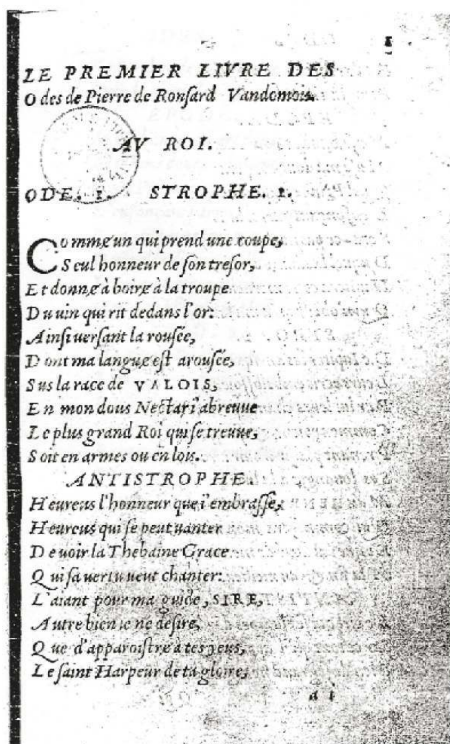
CERQUIGLINI, B. (1996) *Le Roman de l'orthographe. Au paradis des mots, avant la faute. 1150-1694*,  
Paris : Hatier.

CATACH, N. (1968) *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève : Droz.

- CATACH, N. (1978) *L'orthographe*, Paris : Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».
- CATACH, N. (1980) *L'orthographe française*, Paris : Nathan.
- CATACH, N. (2001) *Histoire de l'orthographe française*, édition posthume réalisée par R. Honvault et I. Rosier-Catach, Paris : Champion.
- CATACH, N. (éd.) (1995) *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris : Larousse.
- CHEVROT J.-P. et MALDEREZ, I. (1999) « L'effet Buben : de la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour) », *Langue française* 124, « L'orthographe et ses scripteurs », CHEVROT, J.-P. (éd.), 104-125.
- DeFRANCIS, J. (1989) *Visible Speech : the Diverse Oneness of Writing Systems*, Honolulu : Université of Hawai Press.
- GAK, V. G. (1976) *L'orthographe française*, éd. de VILDE-LOT (I.) et de l'auteur, Paris : SELAF.
- GOUGENHEIM, G. (1973) *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Picard.
- HAAS, W. (1976) « Writing : the basic options », Haas (ed.), *Writing without letters*, Mount Follick Series, vol. 4, Manchester University Press, 131-207.
- PULGRAM, E. (1951) « Phoneme and Grapheme : a Parallel », *Word* 7, 15-20.
- RUMELHART, D., McCLELLAND, J. and the PDP Research Group (1986) *Parallel Distributed Processing. Explorations in the Microstructure of Cognition*, volume I : Foundations, Mass., MIT Press.
- SAUSSURE, F. de (1972) *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- VACHEK, J. (1987) « Written language seen from the functionalist angle », d'après *Written language revisited*, Philip A. Luelsdorff (éd.), John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 1989, 91-100.
- ZINK, G. (1986) *Phonétique historique du français*, Paris : PUF.

## ANNEXES

Les quatre premiers/livres des Odes de Ronsard.  
Ensemble son Bocage, Paris, Guillaume Cauellart, 1550, p. 1,  
numérisation BnF.



Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme/van•domois, reueues,  
 corrigees & augmentees/par l'auteur,  
 1584, Paris, G. Buon, p. 276, numérisation BnF.



## NOTES

1. Voir réf. biblio. Le texte est non paginé. Nous le laissons en italique. On trouvera ce texte dans l'édition de 1973 citée en bibliographie, pp. 50-55 (dans une orthographe notablement modernisée).
2. cf. réf. biblio.
3. Terme utilisé par plusieurs chercheurs, par analogie avec la division entre phonologie et phonétique.
4. Pour simplifier, pour la transcription des exemples, nous utiliserons à la place de cette notation graphémique l'italique ; les guillemets anglais serviront de notation graphétique.
5. On le trouve pourtant marginalement dans l'*Avertissement : ôtant* (voir troisième citation, *supra*).
6. L'édition de 1609 comporte un commentaire du texte imprimé en romain.
7. Pour ne pas compliquer la tâche de l'imprimeur nous utilisons un trait horizontal double au lieu d'un trait diagonal (voir figure en annexe).
8. Ronsard reprend ici une tradition médiévale de la musique et de la poésie, alors que plusieurs réformateurs utilisaient ce *e* barré pour noter le *e* sourd en toute position (cf. Catach 2001 : 111)
9. Le mot *yeux* a disparu.
10. Voir les pages consacrées par Catach à l'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie* (Catach 2000 : 249-253).
11. Il les condamne pourtant violemment dans l'*Avertissement* : « Quâd aus autres diphtôngues, ie les ai laîsées en leur uieille corruption, auecques insupportables entaffements de lettres Jinne de nostre ignorance, & d peu de iugement.. »
12. *Dictionarium Latinogallicum* de Robert Estienne (1552) donne exclusivement *arrouser* et « Rosee, ou Rousee ». *Le Trésor de la langue françoise* de Jean Nicot (1606) donne *rousée* comme variante de *rosée* et *arrouser* seulement pour le verbe (Recherches effectuées grâce aux outils ATILF (ex-Inalf) du CNRS).
13. Sonnet du second livre des amours « Si tost qu'entre les bois », p. 145 dans l'édition de 1584 : « Si toft qu'entre les bois tu as beu la rosée./Soit de nuit soit de iour logé dans un buisson./Des ailes tremouffant tu dis vne chançon/D'une note ruftique à plaisir composée. »
14. cf. Zink (1986 : 72-73).
15. En ce qui concerne les variantes *meilieu/meillieu/millieu*, cette variation graphique n'apparaît dans aucune des sources consultées (ni les dictionnaires anciens, ni Catach (éd.) (1995), ni Frantext). On notera simplement que *illi* peut représenter un l palatal [l].
16. Notre alphabet de référence, comme en témoignent les dictionnaires, ne comporte cependant que les lettres nues.
17. Voir pour ces deux notions Catach (2001), respectivement pp. 25-26 et 72-74.
18. Voir pour une approche cognitive et expérimentale de cet « effet Buben » Chevrot et Malderez (1999).
19. Le mot *ieus* est issu d'une évolution complexe à partir de l'étymon *oculos* (Zinc 1986 : 146). D'où une confusion possible avec *jeux* et la persistance dans l'orthographe moderne (voir la position de Ronsard là-dessus dans notre section 1) du y initial de la fin du Moyen-Âge, qui a survécu aussi
20. Qui, s'il existait, s'écrirait plutôt *treueue*.
21. Cependant, comme le note Saussure (1972 : 53-54), des confusions en sont résultées, comme le montre le nom propre *Lefébure*, variante fautive de *Lefèvre* (issu de *Lefebure* = *Lefebvre*, de *faber*, le forgeron).
22. Voir Catach (2001 : 141).



23. Autre survivance dans l'adverbe y (bel exemple de logogramme au sens de Catach).
24. Voir Arrivé (1992) (le chapitre « Réforme orthographique et pouvoir orthographique : coup d'œil rétrospectif » et le chapitre « La réforme de 1990-1991 »).
- 

AUTEUR

**JACQUES ANIS**

Paris 10 - Nanterre, Modyco (UMR 7114)